



15ème législature

Question N° : 38536	De M. Éric Pauget (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > AstraZeneca : faire toute la lumière sur le nombre de doses inutilisées	Analyse > AstraZeneca : faire toute la lumière sur le nombre de doses inutilisées.
Question publiée au JO le : 27/04/2021 Réponse publiée au JO le : 02/11/2021 page : 7998 Date de renouvellement : 21/09/2021		

Texte de la question

M. Éric Pauget appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les interrogations que suscite dans l'opinion l'utilisation du vaccin AstraZeneca et sur son coût pour les finances publiques. Il lui rappelle que, depuis le 19 mars 2021, la Haute Autorité de santé a restreint l'administration de ce vaccin aux personnes âgées de plus de 55 ans au regard d'un possible surrisque de cas de thrombose veineuse cérébrale qui ont été identifiés par l'Agence européenne des médicaments (EMA) chez des sujets plus jeunes. Depuis cette date, les professionnels de santé qui ne peuvent vacciner qu'avec de l'AstraZeneca sont confrontés à la défiance de nombreux citoyens qui, inquiets, plébiscitent les vaccins à ARN messager Pfizer et Moderna. Cette situation, outre le fait qu'elle pose la question de l'interchangeabilité des vaccins, a pour conséquence que d'aucuns, ayant reçu une première dose et craignant un accident médical imputable à l'AstraZeneca, ne vont pas au bout de l'acte vaccinal. Ainsi, un très grand nombre de doses d'AstraZeneca sont en attente d'injection ou sont même jetées, ce qui représente un coût important pour la collectivité, les vaccins contre la covid-19 étant pris en charge par la sécurité sociale. Aussi, face à ce triste constat et quelques mois après le début de la campagne de vaccination, il le remercie de bien vouloir lui indiquer le nombre de doses d'AstraZeneca de ce fait non utilisées, leur destination et le coût que cette situation engendre pour les finances publiques.

Texte de la réponse

Dans son avis du 9 avril 2021, la Haute autorité de santé (HAS) précise que la stratégie de recourir à un schéma de vaccination en deux étapes utilisant pour la deuxième injection (boost) un vaccin relevant d'une technique différente de la première (prime) est appelée « primeboost hétérologue ». De nombreux arguments sont en faveur de cette stratégie, déjà mise à profit dans le contexte du développement de certains vaccins (VIH notamment) et qui s'est avérée plus efficace que l'approche de prime-boost homologue (injections strictement identiques). Il est également important de souligner que les vaccins actuellement utilisés ou majoritairement en cours de développement dans la vaccination anti-SARS-CoV-2 ciblent le même antigène (protéine S), ce qui permet de soutenir cette stratégie. Compte tenu de la position des autorités sanitaires sur ce sujet, le Gouvernement a donc intégré cette stratégie à la campagne vaccinale contre la Covid-19.